

Information

Sujet : **Règlement sportif 2022**

Date : 14 décembre 2021

Réf : 28 – 2021

Mesdames, Messieurs,

Pour bon nombre d'entre vous, l'hiver est synonyme de révision et préparation de votre voiture de course pour la saison à venir. Avant de publier le Code Sportif National 2022, il semblait important aux yeux de l'ACL Sport de vous faire part des décisions prises concernant deux points – le réservoir de sécurité et le catalyseur d'échappement – dont vous êtes nombreux à attendre une réponse pour participer aux Championnats du Luxembourg.

Catalyseur d'échappement :

Il reste obligatoire pour la saison 2022

Réservoir de sécurité :

Il est recommandé pour toutes les catégories mais n'est pas obligatoire

En comptant sur votre compréhension,

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations sportives.

Communiqué par l'ACL Sport